

**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS**

**COLLÈGE DES USAGERS : REPRÉSENTANTS DUT TC**

SCRUTIN DES 17 et 18 NOVEMBRE 2015

*(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)*

*Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du Collège le 18 novembre 2015*

Date de proclamation des résultats le : Vendredi 20 novembre 2015

**A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :**

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Inscrits	250
Votants	42
<b>Taux de participation (Votants / Inscrits)</b>	16,80%
Suffrages à déduire	9
<b>Total des suffrages exprimés</b>	33

**Quotient électoral 16,5**  
 (suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
TC	33	2	0	0	2
		0	0	0	0
		0	0	0	0
		0	0	0	0
		0	0	0	0
		0	0	0	0
<b>Total</b>	33	2	0	0	2

**B - Attribution des sièges et proclamation des élus :**

	Titulaire	Suppléant(e)
TC	RAHOU Toria	OLODO Océane
	JOUVENAUD Adrien	FORET Yann

*Fait à Dijon, le 20 novembre 2015*

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité  
 Electoral Consultatif,


